

Décisions du Maire
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**
Décision n°DM-2021-53

Direction Finances - Programmation

**OBJET : MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT
DE CAUTIONS DES BOITIERS DES PORTES DE GARAGES**

Monsieur le Maire d'Annonay

Vu l'arrêté n° 72/1993 du 16 mars 1993 portant sur la création d'une régie de recettes pour l'encaissement des produits de cautions des boitiers des portes de garages,

Vu la délibération n° 96-2020 du 03 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs à Monsieur le Maire, conférée par le Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour la durée du mandat,

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 18 mars 2021,

DECIDE

Article 1 :

L'arrêté de création n° 72/1993 du 16 mars 1993 de la régie de recettes pour l'encaissement des produits de cautions de boitiers des portes de garages est modifié comme suit :

- Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur ès qualité auprès de la Trésorerie Principale d'Annonay

REÇU À LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

27 MAI 2021

Transmis en sous-préfecture le :

Identifiant télétransmission :

Fait à Annonay, le 6 mai 2021.

Le Maire

Simon PLENET

